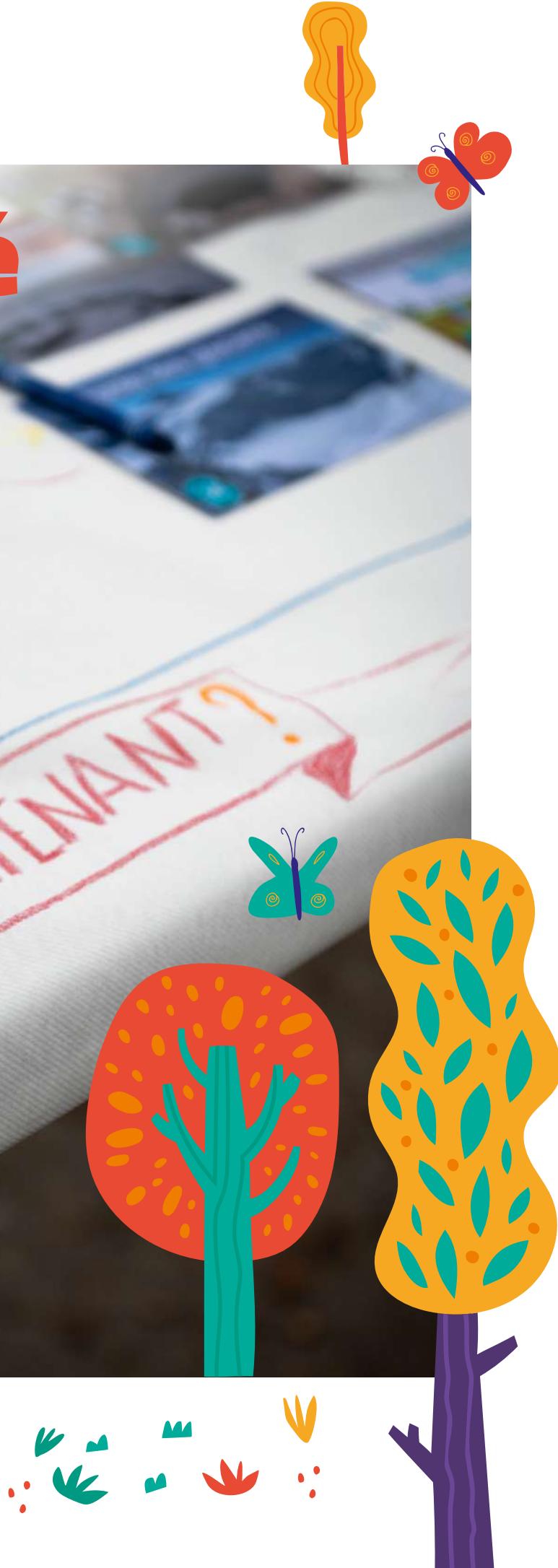


FÉDÉRATION DES CAE

Rapport d'activité 2024



Le mot de la coprésidence



Cécile Malaterre
coprésidente de la Fédération des CAE



Marie Lesage
coprésidente de la Fédération des CAE

Chères toutes, chers tous,

La Fédération des coopératives d'activité et d'emploi vient de fêter ses 4 ans d'existence, tandis que l'on célèbre le 10^e anniversaire de la loi sur l'économie sociale et solidaire (ESS).

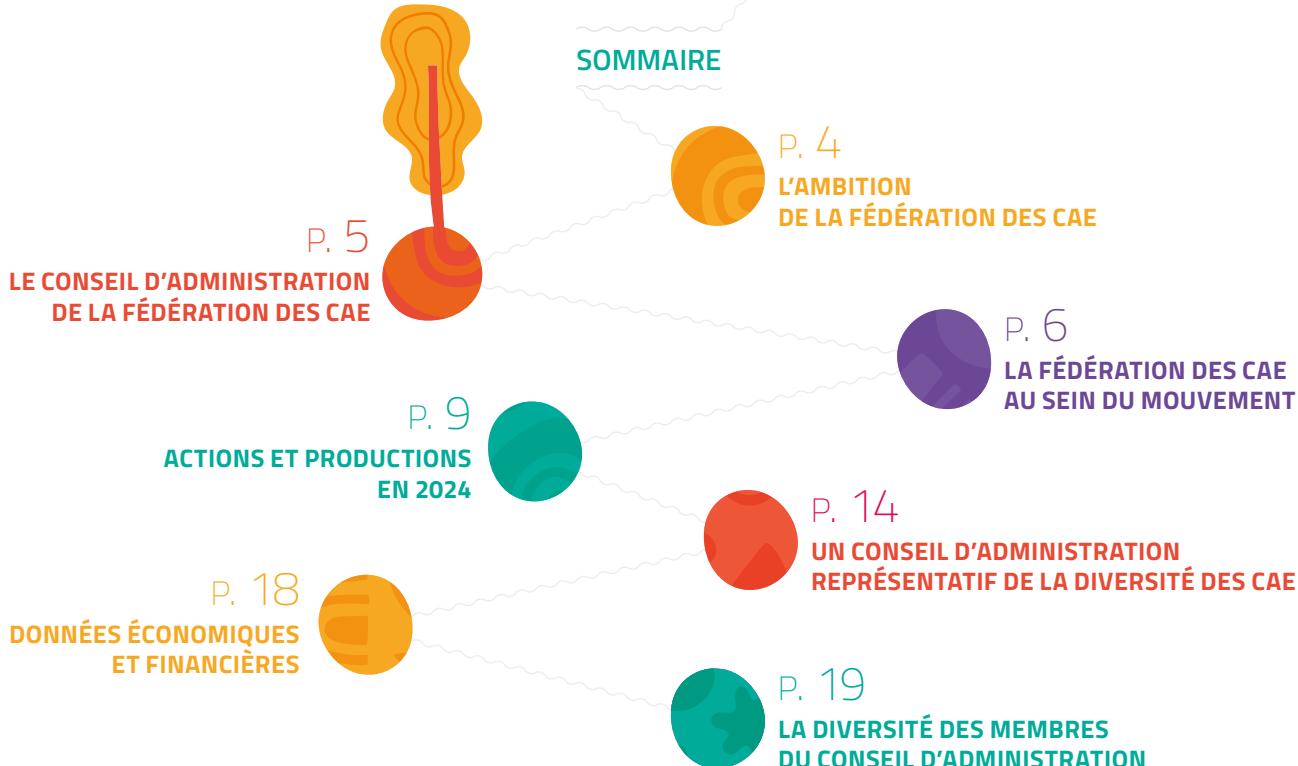
Cet anniversaire est l'occasion de célébrer les avancées de la fédération pour aider au renforcement de l'impact des CAE dans la création d'activités. Les 10 ans de la loi ESS mettent en lumière le chemin parcouru par nos coopératives résilientes. Observons les plus anciennes, créées il y a plus de 25 ans qui continuent de cheminer et de grandir, tout en s'adaptant au fil des années. Elles sont le témoin d'une réponse adaptée à la sécurisation des parcours professionnels des entrepreneurs·ses en offrant un cadre d'innovation et de coopération.

Notre fédération porte l'ambition, toujours affirmée, de contribuer au développement de l'entrepreneuriat en CAE, d'accompagner à la création de nouvelles CAE et au développement de ses membres.

Nous maintenons nos objectifs d'offrir aux entrepreneurs·ses autonomes ou aux collectifs un autre modèle de travail basé sur la solidarité, la coopération et la mutualisation des ressources. Le conseil d'administration poursuit ses missions avec détermination, et nous sommes toujours convaincu·es que notre modèle est l'une des solutions efficaces pour répondre aux enjeux actuels de l'entrepreneuriat, pour une économie durable et écologique.

Les actions de la fédération se déploient au sein de ses commissions et mettent en lumière les enjeux spécifiques identifiés avec les membres de chaque commission. Merci à celles et ceux qui s'y investissent.





Un rapide retour des actions réalisées en 2024 :

- La commission communication a créé une vidéo d'animation qui raconte notre modèle avec créativité ainsi que des portraits d'entrepreneur·ses.
- La commission observatoire a participé à deux recherches actions autour des accords collectifs et de l'émancipation des travailleur·ses autonomes.
- La commission juridique a mis à jour toutes les fiches du mémento du CESA.
- La commission vie associative a mené tambour battant l'organisation de l'assemblée générale et de la Grande Rencontre.
- La commission accompagnement a poursuivi la mise en œuvre de webinaires de prise en main du mémento du CESA, les formations en comptabilité et a débuté un recensement des besoins de ses membres en matière d'accompagnement.

▪ Et enfin la commission plaidoyer, qui œuvre pour le renforcement du positionnement de l'entrepreneuriat en CAE auprès des politiques et des institutions, a travaillé notamment sur un guide des bonnes pratiques de politiques handicap en CAE.

La 4^e Grande Rencontre nous a transporté·es en 2024 pour imaginer notre futur et construire nos imaginaires de société, ce fut riche en scénarios. Ces travaux continuent pour construire ensemble l'ambition de notre fédération pour les 10 ans à venir.

Le chemin est encore riche, tant le modèle est jeune. Nous devons continuer nos actions pour mieux communiquer sur notre modèle d'entrepreneuriat, de démocratie, et de protection des personnes et des territoires, tout en aidant nos membres à la consolidation économique.

En 2025, année internationale des coopératives, construisons ensemble un monde meilleur !

Cécile Malaterre et Marie Lesage

L'ambition de la Fédération des CAE



Porter l'ambition des CAE : devenir la forme majeure de travail autonome



Appuyer le développement des CAE et de l'entrepreneuriat salarié-associé



S'appuyer sur la mise en réseau et l'ouverture



Les socles d'actions travaillés avec les CAE membres de la fédération



PLAIDOYER

Promouvoir les CAE, leurs innovations et l'entrepreneuriat salarié



OBSERVATOIRE

Mettre en lumière les impacts des CAE et anticiper les mutations



ACCOMPAGNEMENT

Accompagner les CAE dès la création et leur montée en compétence



JURIDIQUE

Sécuriser et renforcer la capacité d'action des CAE



VIE ASSOCIATIVE

Favoriser l'inter-connaissance et la coopération entre les CAE



COMMUNICATION

Renforcer la notoriété des CAE et l'entrepreneuriat salarié

Instances statutaires

Les statuts prévoient une assemblée générale annuelle des membres, un conseil d'administration de 8 à 15 membres élus à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés, renouvelés par tiers tous les ans, pour une durée maximale de 6 ans (2 mandats pleins consécutifs de 3 ans). Les membres élus élisent en leur sein une coprésidence.

Les séminaires du CA en 2024

Faire équipe et partager les enjeux : 2 journées en février à Paris pour valider les orientations de la fédération. Capitaliser et transmettre : 2 journées en juin à Bordeaux pour célébrer, accueillir les nouveaux membres, faire le bilan des instances et préparer l'année à venir.



Les groupes de travail du CA

Les administrateurs et administratrices travaillent en cercle sur diverses thématiques liées au fonctionnement du CA.

En 2024, les thématiques ont porté sur :

- La gouvernance.
- Les ressources humaines.
- Le budget prévisionnel et les cotisations.
- Les achats.
- L'organisation de la Grande Rencontre des CAE.

Le conseil d'administration de la fédération en 2024



Marie Lesage
(Coopaname), Coprésidente



Cécile Malaterre
(Suite 126), Coprésidente

Cadrage de la feuille de route des commissions

Positionnement politique

Dynamique de réseau

Intégration de la fédération au sein du mouvement

Structuration de la fédération



Joseph Le Blanc
(Terracoopa)



Gaëlle Le Breton
(Coop&Bât)

« Lors de mon arrivée comme directrice dans ma coopérative, j'ai trouvé parmi les CAE beaucoup d'entraide et de soutien. C'est pourquoi le rôle des réseaux me tient à cœur. Craignant l'investissement en déplacements et en temps, j'ai attendu de mettre en place une codirection avant de penser à m'investir au CA. J'ai bien fait 😊... et encore je porte beaucoup moins de chantiers que la plupart de mes collègues admin ! J'ai découvert un CA accueillant, mature, très investi dans son rôle et dans ses chantiers, soucieux de l'intérêt collectif et sachant naviguer de l'opérationnel au stratégique.

J'ai pu prendre le temps de découvrir les différents chantiers, et le travail de structuration des commissions, de l'équipe salariée, du CA. Les premiers admin ont bien bossé et notre fédé est maintenant prête à s'attaquer aux enjeux qui sont ressortis de notre travail de prospective (cf. la dernière Grande Rencontre), tout en les articulant aux chantiers en cours sur nos besoins d'aujourd'hui.»

Alice Pénét, administratrice de la fédération des CAE



Vincent Feld
(Coop'alpha)



Carine Lamalle
(Crealead)



Alice Pénét
(Oxalis)



Marie Piles
(Mines de Talents)



Denis Raison
(Antigone et Coopénates)



Raphaël Renier
(Elycoop)



Simon Sarazin
(Optéos)

à noter

Le conseil d'administration peut s'enrichir de membres volontaires souhaitant contribuer avec voix consultative. Les membres peuvent impulser des groupes de travail et porter ces travaux à la connaissance du conseil d'administration.

Depuis 2021, différents groupes de travail se sont constitués comme "Coopérations et mutualisations entre CAE et outils numériques supports", "CAE en transition", "Assurances en CAE", "CAE services à la personne" et "CAE agricoles" coporté par la fédération et le RENETA".

consultez notre site
les-cae.coop/la-gouvernance-de-la-federation-des-cae

La Fédération des CAE au sein du mouvement

Fédérer les CAE pour porter leur ambition, se doter d'une représentation et d'un projet commun, s'entraider et développer l'entrepreneuriat salarié associé au sein du mouvement des Scop et des Scic.



Les instances du mouvement

La Fédération des CAE déploie son projet en s'appuyant sur les synergies de l'ensemble du mouvement. **La CG Scop** porte les missions de représentation, de rassemblement et de coordination des services et appuis de l'ensemble du mouvement. **Les Unions régionales (UR)** accompagnent les coopératives au travers d'une offre de proximité sur les territoires qui va de la création - reprise à toutes les étapes de leur développement, avec des services déclinés selon les territoires. Enfin, en fonction de leur métier, les coopératives adhèrent à une ou plusieurs fédérations de métiers. Certaines CAE adhèrent à plusieurs **fédérations de métiers** (CAE et BTP ou Communication), dont elles témoignent des complémentarités.



Confédération générale des Scop

Missions

- Représentation.
- Rassemblement.
- Coordination des services et appuis de l'ensemble du mouvement aux coopératives et aux porteurs de projet.

Services

- Plaidoyer.
- Outils financiers.
- Juridique.
- Formation.

9 Unions régionales des Scop & Scic

Missions

- Accompagner les porteur·ses dans la création/reprise et les coopératives tout au long de leur développement.

Services

- Développement : accompagner les porteur·ses.
- Suivi : conseiller et former les Scop ou Scic dans leur développement (juridique, vie coopérative, modèle économique).
- Promotion du statut coopératif et mise en réseau.

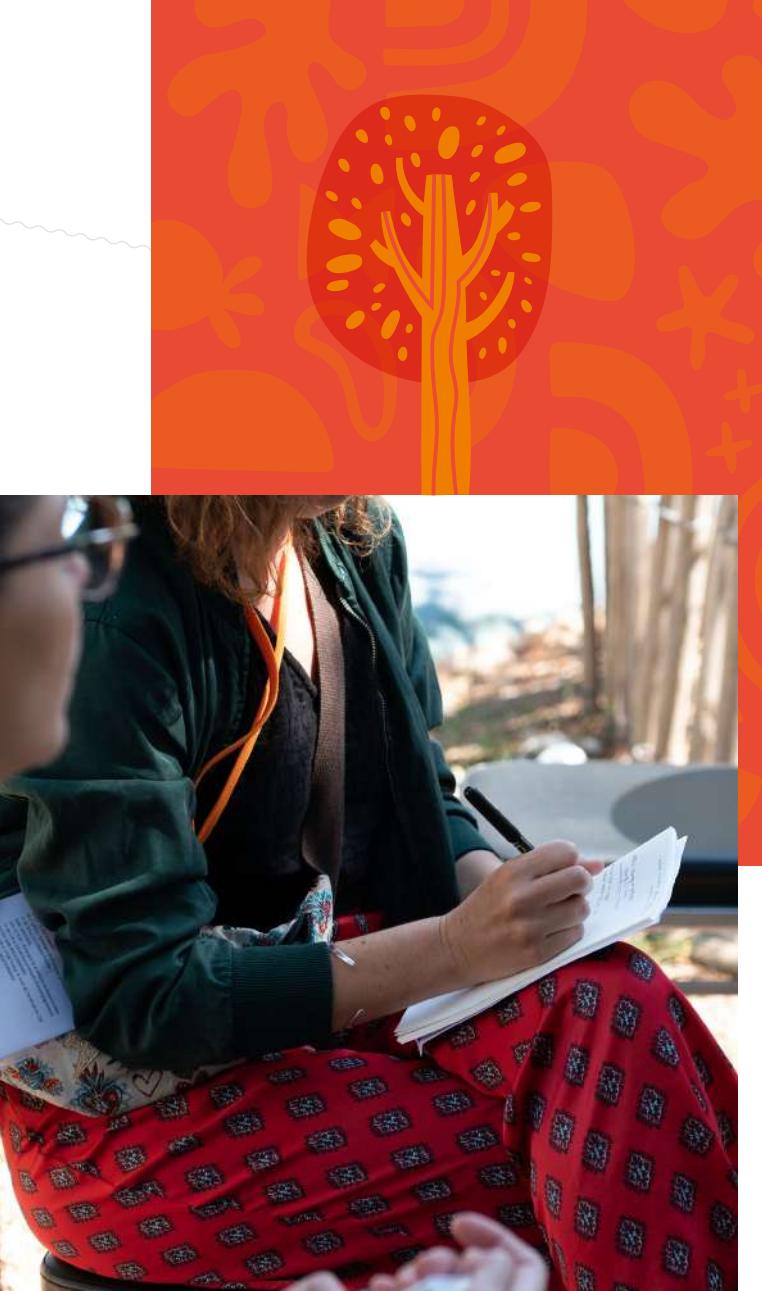
4 fédérations de métiers BTP, Communication, Industrie, CAE

Missions

- Renforcer et développer les compétences professionnelles de leurs membres.

Services

- Représentation.
- Services pour le développement des membres.
- Mise en réseau.



Pour une cohérence de services au sein du mouvement

Notre fédération est une fédération au sein du mouvement. L'ensemble des entités du mouvement contribue au développement des CAE. La fédération développe son offre en complémentarité : ce sont les synergies qui soutiennent d'ores et déjà le développement de l'entrepreneuriat en CAE et qui devront se renforcer toujours plus. Les CAE doivent être accompagnées au plus proche de leurs besoins par le mouvement, notamment par les UR sur leurs territoires. La fédération a vocation à accompagner la montée en compétence de l'ensemble du mouvement sur les spécificités des CAE. À l'automne 2024, elle a participé à l'Université des permanent·es du mouvement lors d'une journée d'ateliers dédiés aux délégué·es des UR sur la gestion des risques en CAE et les particularités de la révision coopérative en CAE. Elle appuie les dynamiques territoriales entre CAE et la structuration de la représentation politique des CAE sur les territoires.

Pour une efficience des cotisations

La Fédération s'assure de la cohérence des modalités de cotisation au sein du mouvement, en veillant aux complémentarités des différents échelons et entités d'appartenance des CAE : Union régionale, Confédération, fédérations de métiers.

Le modèle économique du mouvement : autonomie, mutualisation et solidarité

Le modèle économique du mouvement est fondé sur les principes d'autonomie (financement principal de son projet par les cotisations), de mutualisation et de solidarité.

Au niveau de la confédération, les cotisations des coopératives membres sont réparties ainsi :

- Un tiers "fonctionnement" finance la participation des élu·es aux instances et les services généraux de la CG Scop (comme les services administratif et financier, juridique, études, communication, etc.).
- Un tiers "développement" finance les projets de développement du mouvement en déclinaison de ses orientations votées en congrès.
- Un tiers "Unions régionales" constitue un levier de financement essentiel pour l'offre de service de proximité aux coopératives membres.

Les Fédérations ont leur propre modèle économique en fonction de ce que leurs membres veulent développer.

Rendez-vous en 2044

Cette année a été l'occasion pour les CAE de se projeter dans le futur pour imaginer le monde de 2044 et les défis à relever collectivement pour s'y préparer.

Cette réflexion a été lancée en parallèle d'un travail mené par le mouvement : les Scop et les Scic en 2044. Sollicité pour contribuer à cette réflexion au travers de la coprésidence, le CA de la fédération a réfléchi à cette notion de prospective. Très vite, il est apparu évident que ce travail devait être mené avec les CAE membres.

Pour conduire cette réflexion ambitieuse, nous avons imaginé un travail en plusieurs étapes, qui nous a servi de fil rouge de l'AG 2024 à l'AG 2025.

Les enjeux : identifier les grandes orientations de la fédération et les chantiers à mettre en œuvre pour aider les CAE à rester fortes et résilientes.

Les étapes :

- 1 [AG de mai 2024] : identification de facteurs qui vont déterminer le monde de 2044 et des hypothèses sur l'évolution de ces facteurs dans le temps.
- 2 [Travail du CA] : préparation des scénarios issus du passage des facteurs et hypothèses à la moulinette algorithmique.
- 3 [Grande Rencontre 2024] : mise en récit des scénarios par groupe de CAE d'une même thématique, avec restitutions créatives (et quelle créativité dans les CAE !), puis à partir de ces récits, identification des grands axes de travail à anticiper et de pistes d'actions concrètes.
- 4 [Travail du CA] : à partir de la riche matière produite par les CAE lors de la Grande Rencontre, formulation de notre ambition 2025-2035 et identification des grands chantiers à 5 ans.
- 5 [AG d'avril 2025] : présentation de l'ambition 2025-2035, réflexion collective sur les chantiers à prioriser pour la fédération et pour les CAE membres.

Carine Lamalle et Gaëlle Le Breton,
administratrices de la Fédération des CAE



Fresque collaborative réalisée au cours d'un atelier de la Grande Rencontre 2024

Actions et productions en 2024

Accompagnement & juridique

Commission juridique

- Réponses aux questions des membres
- Travail en lien avec la commission plaidoyer sur le sujet du handicap en CAE
- Mise à jour du mémento du CESA en CAE et création de nouvelles fiches

Mémento juridique du CESA en CAE

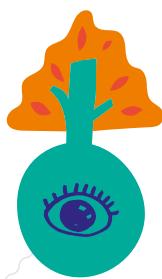
Le mémento est accessible à toutes les CAE membres. Il est composé de 30 fiches pour un total de plus de 200 pages autour de :

- La gestion du contrat d'entrepreneur salarié associé.
- La gestion de l'activité entrepreneuriale.
- La rémunération.
- La rupture du contrat.



Offre de formations et d'échanges de pratiques autour du cadre juridique, de la gestion et de la comptabilité de la CAE

- Poursuite des séquences d'appropriation du mémento sur :
- Accompagnement et financement des services mutualisés.
 - Temps et durée du travail, santé et sécurité.
 - Prise en charge des factures fournisseurs, mandats et délégations de pouvoirs.
 - Charges, avantages en nature et frais, locaux d'exercice de l'activité.
 - Exercice en commun d'une activité économique autonome.
 - Arrêté de fin d'année et intérressement.
 - Rémunération fixe et variable, activité partielle.
 - Modalités de rupture et règlement des comptes après rupture du CESA.



+ de **530**
accès depuis sa création
au mémento juridique
du CESA en CAE



112 personnes issues de 55 CAE,
ainsi que des déléguées des UR Scop
ont participé à 7 séances en visio

« *Entrepreneure de la CAE Mosaïque depuis 2021, je me suis intéressée aux travaux de la commission juridique lors de la Grande Rencontre de Sète en 2023. Juriste en droit administratif de formation, ce n'est pas nécessairement le plus utile aux CAE : je me posais donc la question de mon utilité dans cette commission. Après un an de travail, je constate que c'est une commission dynamique, qui échange beaucoup entre 2 séances de travail et qui a besoin de compétences multiples. C'est un vrai plaisir de retrouver à Paris au moins 4 fois par an les collègues des autres CAE, Sylvain, l'animateur de la commission, et les différents spécialistes. Chacun apporte sa contribution pour sécuriser nos CAE et travailler avec les autres commissions sur des sujets connexes* ».

Vanina Roques, membre de la commission juridique, CAE Mosaïque

Commission accompagnement

La commission Accompagnement s'est structurée dans le courant de l'année. Elle a poursuivi ses actions de formation en comptabilité et a débuté un recensement des besoins de ses membres en matière d'accompagnement.

Formations en comptabilité pour les CAE membres :

Deux formations en présentiel ont été proposées aux personnes chargées de la comptabilité et de la gestion en CAE :

- Niveau 1 : Les bases de la comptabilité en CAE, à destination des équipes des CAE en prise de fonction sur la comptabilité.
- Niveau 2 : Les spécificités de la comptabilité en CAE, à destination des équipes des CAE souhaitant monter en compétences sur ce sujet.

Ces formations ont été organisées, à Paris et à Lyon. La fédération a reçu 40 demandes d'inscription issues de 19 CAE membres.

Pour la 2^e année, la Fédération des CAE est intervenue lors de l'Université des permanent·es du mouvement Scop et Scic, avec l'atelier "Suivi, accompagnement et révision en CAE" à destination des délégué·es des UR Scop, et animé par Yannick Puisset et Delphine Fernandez, réviseur coopératif, AuRA.

« Courant 2024, j'ai intégré la commission accompagnement après avoir participé de 2021 à 2023 à celle sur la communication. Je l'ai rejointe car l'accompagnement d'entrepreneurs et d'entrepreneuses constitue mon cœur de métier depuis bientôt 20 ans et c'est pour moi l'une des spécificités des CAE. Il n'a pas vraiment de limite ni dans le temps ni dans les thématiques abordées, et tout le monde en fait : l'ensemble des équipes d'appui, les entrepreneures confirmé·es auprès de leurs jeunes pairs, les CAE entre elles... »

Nous avons tous et toutes beaucoup à apprendre des autres et l'envie permanente d'échanger sur nos pratiques afin de les harmoniser. Nos coopératives ont beaucoup innové lors de leur création et ne cessent de le faire, nos pratiques se doivent donc d'évoluer en permanence.

Cette commission où nos profils et parcours se complètent à merveille a ainsi pour objectif de faire monter en compétences l'ensemble de nos membres via l'organisation de formations, la création d'outils, le référencement de ressources en interne et en externe... »

Maxime Guérin,
membre de la commission accompagnement,
CAE Coop&Bât

Connaissance & promotion

Commission observatoire

- Élaboration des chiffres clefs représentant l'activité des CAE, et ce dans une démarche évolutive en coconstruction avec la CG Scop.
- Recensement des études conduites par les CAE ou des travaux pour lesquels les CAE font l'objet d'un terrain de recherche.
- Le cahier des charges concernant la mise en place d'une étude d'impact des CAE est réalisé, pour une mise en place de l'étude en 2025.
- Soutien de recherches-actions en partenariat (financier, technique) : Vivre le travail (qualité de vie au travail en CAE), SUMAC (négociation collective en CAE).
- Animation d'un atelier lors de la Grande Rencontre sur le thème "indicateurs, réseaux et actions mobilisables pour prévenir les difficultés des CAE".

Les perspectives 2025 de la commission observatoire concernent les actions suivantes :

- Mettre en place et piloter l'étude d'impact.
- Poursuivre le soutien à la mise en place de recherches-actions partenariales.
- Valoriser et rendre visibles les travaux d'observatoire et de recherche liés aux CAE.
- Enrichir la collecte et l'analyse de données clefs des CAE.





Commission communication

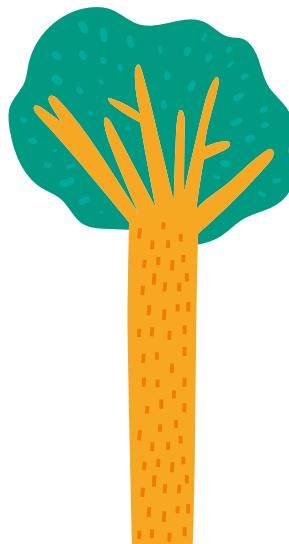
- La commission a complété la liste des outils de communication disponibles pour ses membres. Après, le flyer, la plaquette et le kakémono, les membres ont désormais à leur disposition des diapositives pour webinaire ou présentation en visio. Les fichiers sources sont modifiables et à disposition des CAE membres.
- Clip en motion design "Entreprenante en CAE" réalisé par les Scop Et Pourquoi Pas et Duodaki.
- Référencement du site de la fédération.
- Suite des portraits d'entrepreneur·ses en CAE.
- Fin 2024, 2 840 abonné·es à la page dédiée, animée par la fédération sur le réseau social LinkedIn (1 850 abonné·es fin 2023).

« J'ai souhaité contribuer à la commission communication de la fédération car cela me permet de prendre du recul sur notre stratégie, échanger et participer à la visibilité de nos statuts si particuliers. Nous suivons aussi ensemble les chantiers en cours, cette année la fédération s'est dotée d'un motion design des plus efficaces. Nous avons également pu découvrir les portraits d'entrepreneurs qui illustrent la grande diversité de nos activités. Le travail porté par la commission est aussi très utile pour outiller non seulement nos CAE, mais également les collectifs régionaux, comme Hauts les Coop ! Faire partie de la commission facilite le lien précieux avec le régional et nous ouvre un plan de communication national dans lequel nous pouvons faire plus facilement écho grâce à la charte graphique développée par la fédé. Nous l'utilisons en l'associant sur nos éléments de communication. Nous rendons ainsi lisible et visible le modèle CAE, ce qui profite à l'ensemble des membres de la fédération des CAE. »

Audrey Lecompte, CAE On est bien là

« J'ai rejoint la commission observatoire suite à la Grande Rencontre des CAE à Sète en septembre, motivée par l'envie de prolonger les échanges et les réflexions et convaincue de la nécessité de valoriser notre modèle CAE. Avec le groupe, nous avons travaillé sur le cahier des charges de l'étude d'impact des CAE : un outil au service de la richesse des territoires et de l'émancipation des personnes en création d'activité. Cette démarche est essentielle pour renforcer la reconnaissance des CAE auprès des partenaires et des pouvoirs publics. Ensemble, nous avons partagé nos expériences, croisé nos analyses et questionné nos pratiques. La richesse de cette démarche tient à la diversité des voix qui s'y expriment. Ce sont nos regards multiples qui nourrissent les réflexions et qui au-delà des chiffres ou des outils, donnent tout son sens à notre engagement. Participer à cette aventure collective m'a conforté dans mes choix et dans ma vision : celle d'une coopération qui dépasse les enjeux individuels pour servir un bien commun. »

Sadaf Zarer, membre de la commission observatoire, Artenréel



Nous remercions toutes les personnes qui se sont impliquées et soulignons l'engagement dans les différents groupes de travail :

Juridique

Yannick Puisset (Coop&Bât),
Léa Lemaréchal (3 Bis),
Elise Didier (Pollen),
Vanina Roques (Mosaïque),
Alice Grondin (Possible),
Jean-Yves Kerbourc'h (Université de Nantes),
Anne Peter-Geffrier (Coopaname),
Séverine Faugeron (Ouvre-Boîtes),
David Manceau (Artéfacts),
Christophe Bellec (Oxalis),
Antoine Philbert (CG Scop),
Marie Lesage (Coopaname)

Observatoire

Carine Lamalle (Crealead, CA fédé),
Marie Piles (Mines de talents, CA fédé),
Marie Lesage (Coopaname, CA fédé),
Ingrid Bouchet (Mosaïque),
Aïcha Amagour (Maison de l'Initiative),
Alice Grondin (Possible),
Laurence Falkenstein (Avant-première),
Sadaf Zarer (Artenréel),
Naïma Da Costa Kohler (CAE Bourgogne),
Elodie Millet (Crealead),
Eugénie Podetti (CG Scop),
Isabelle Amauger (CG Scop)

Plaidoyer

Cécile Malaterre (Suite 126, CA fédé),
Vincent Feld (Coop'alpha, CA fédé),
Joseph Le Blanc (Terracoopa, CA fédé),
Alice Penet (Oxalis),
Julien Besnard (Omnicité),
Julie Peyron (Perspectives),
Virginie Charron (AceaScop),
Benoît Furelaud (AceaScop),
Karine Labat-Papin (Coop'alpha),
Adelaïde Milza (Solstice),
Émilie Kermanac'h (CAE 29),
Julien Kieffer (Rizhome),
Marie Lancelin (Coodem),
Vincent Lucy (Coopaname),
Sébastien Cornu (Mosaïque),
Elise Bélard (Ouvre-Boîtes),
Lynda-May Azibi (CG Scop)

Communication

Denis Raison (Antigone et Coopénates, CA fédé),
Séverine Imbert (Oxalis),
Audrey Julienne (Boots & Cats),
Jean-François Constans (Alteractifs),
Audrey Lecompte (On est bien là),
Corinne Lefaucheur (CG Scop),
Titaina Crozzoli et Cédric Bucaille (Et Pourquoi Pas)

Accompagnement

Cécile Malaterre (Suite 126, CA fédé),
Raphaël Renier (Elycoop, CA fédé),
Claire Bertrand (Synapse),
Jean-François Constans (Alteractifs),
Maxime Guérin (Coop&Bât)

« Ce que je retiens de la Grande Rencontre des CAE : les temps d'échanges : échanges de pratiques lors des ateliers et les temps informels lors des temps off ; la conférence gesticulée ; l'ambiance alliant convivialité, bienveillance et professionnalisme sans se prendre au sérieux ; et bien sûr la mer !!! »

Cécile Calpéra de la CAE Natura Scop

Plaidoyer

La commission plaidoyer s'est attelée à plusieurs sujets en 2024 :

- Services à la personne : partage d'agrément SAP entre CAE, une mise à jour de la circulaire SAP a été travaillée, en lien avec la CG Scop.
- Plaidoyer pour les élections européennes. Participation au plaidoyer de la CG Scop autour du dynamisme des territoires et du développement de l'innovation sociale par les CAE.
- Bilan loi ESS et reconnaissance des CAE : la commission a suivi le devenir des amendements qui avaient été proposés à la suite du travail de remontée de terrain issu des CAE.
- Pass Culture : une enquête a été réalisée auprès des CAE Culture pour faire remonter les pratiques et adapter le plaidoyer en conséquence.
- Freins à l'accès aux aides économiques pour les ESA : une enquête a été lancée auprès des CAE pour faire remonter l'ensemble des aides et dispositifs pour lesquels les ESA n'ont pas accès du fait de leur statut.
- Reconnaissance double qualité "entrepreneur ET salarié", fin 2024, une étude juridique pour explorer plusieurs pistes permettant cette reconnaissance est en cours.
- Prise en compte du handicap en CAE : étude copilotée avec la commission juridique.
- L'étude restituée début 2025 a donné lieu à la publication d'un guide de bonnes pratiques.

L'année 2024 aura également vu la formalisation de collectifs métiers au sein de la fédération, c'est notamment le cas des CAE agricoles qui se sont dotées d'une fiche de mission et d'une feuille de route.



« Les CAE agricoles alimentaires ont l'habitude de se retrouver au sein du Réseau national des espaces-test agricoles (RENETA) pour partager leurs pratiques et identifier les atouts et limites au développement de leurs activités. À l'occasion de la Grande Rencontre, on a décidé de constituer un groupe de travail au sein de la Fédération des CAE pour avoir plus de visibilité et contribuer aux travaux des commissions. Nous avons de gros enjeux à faire reconnaître le CESPA en agriculture pour que les associés des Scop et Scic CAE puissent bénéficier du statut d'agriculteur actif. Et puis on a envie d'appuyer les CAE qui s'intéressent à l'hébergement d'activités agricoles et alimentaires. Nous sommes convaincus que les CAE sont une solution très intéressante pour faciliter l'installation agricole et contribuer au renouvellement des générations d'agriculteurices dans un contexte où la moitié des "exploitants" vont partir à la retraite dans les 10 prochaines années. »

Julien Kieffer, CAE Rizhome



« Dans nos CAE, nous sommes confrontées à de nombreuses questions inhérentes au double statut d'entrepreneur et de salarié. Nous attendons de la fédé qu'elle s'attelle à les résoudre. Il m'a semblé naturel de m'engager pour y contribuer. Pourquoi le groupe plaidoyer ? Parce que la reconnaissance des CAE dans le champ de l'entrepreneuriat me semble encore insuffisante. Le travail en commission permet de travailler les thématiques en profondeur : les questions liées à la double qualité par exemple, ou les relations avec les institutions comme France Travail ou l'Agefiph. L'articulation avec le pôle juridique vient sécuriser nos travaux. On a le sentiment d'avancer et de contribuer à défendre notre modèle. »

Julie Peyron, CAE Perspectives



Mutualiser pour développer

La 4^e Grande Rencontre des CAE du 18 au 20 septembre à Sète

Pendant 3 journées, 66 membres de CAE ont animé 64 ateliers, de nombreux échanges de pratiques sur des enjeux de développement économique, de gouvernance, de gestion, d'accompagnement, de ressources humaines ou de développement des CAE, ainsi que des ateliers de réflexion et création prospectives, les CAE en 2044.

Laurent Marseault a animé la conférence gesticulée "Comment penser nos organisations pour éteindre les incendies (sociaux, économiques, environnementaux) qui nous menacent".

La coopérative Atelier coopératif 34 s'est vu remettre le prix de l'Inspiration en ESS 2024 par la Fondation du Crédit coopératif.

De nombreux partenaires étaient représentés et ont participé aux ateliers : la CG Scop, l'UR Scop Occitanie, l'Union sociale des Scop et des Scic, le ministère du Travail, la Nef, la Macif...



L'Agora des CAE

C'est le canal de diffusion d'information de la fédération à l'intention de ses membres et pour ses membres :

- Forum questions et réponses.
- Espace groupes de travail.
- Partage de fichiers.
- Prise de notes collaborative.

Dans le courant de l'année, nous avons proposé 2 temps, en visio, pour faciliter la prise en main et apprendre à utiliser notre outil numérique commun. Près de 50 personnes se sont inscrites.

1200 
+ de 1200 comptes créés sur l'agora des CAE, avec des outils collaboratifs libres, pour les échanges entre les CAE et leurs membres : forum de discussion, espace de stockage, documents collaboratifs...
agora.les-cae.coop

Animer une gouvernance partagée

L'expérimentation mise en place pour faciliter l'élection de nouveaux membres du CA

Après l'atelier qui s'est tenu à la Grande Rencontre de 2023, les administrateurs et administratrices ont pris en compte les retours des membres sur le mode d'élection.

Dans ce cadre, les membres du groupe de travail gouvernance, qui prépare les CA et AG, s'est attelé à proposer un nouveau mode de candidature au CA. Pour préparer au mieux l'envie d'entrepreneuses salariées associées et/ou les membres des équipes d'appui, de mieux connaître les fonctions, les missions, du CA ou de réfléchir à une future candidature, le GT gouvernance a organisé deux visioconférences en février 2024.

La proposition était de permettre un premier échange informel de "ma vie d'administrateur·rice" dans un groupe fermé sur l'AGORA. Ces temps avaient pour but de pouvoir engager une discussion informelle avec 4 administratrices et administrateurs sur les rouages du CA, sans pour autant proposer une candidature. Les administrateur·ices présentes ont pu expliquer comment contribuer à la réflexion avec des points de vue différents et prendre des décisions concernant la Fédération des CAE.

Bilan de cette nouvelle démarche, 4 personnes ont participé et 2 ont été élues ! Pour 2025, il est prévu de reprendre la démarche avec quelques nouveautés !

Merci à l'équipe salariée

Cette année 2024, le GT RH (groupe de travail ressources humaines) qui regroupe des administratrices de la Fédération des CAE (Marie Piles, Raphaël Rénier et Vincent Feld, en lien avec les deux coprésidentes) a travaillé pour structurer davantage notre fédération.

En début d'année, nous avons accueilli **Marie-Pierre Roche** comme assistante pour soutenir le travail de Caroline Lacoëntre, notre directrice. Elle assume depuis cette date pleinement ses missions. En septembre, **Sylvain Pechoux** a rejoint la fédération comme chargé de mission sur le suivi des actions des commissions plaidoyer, juridique et observatoire.

Ancien cogérant de la CAE Les Champs des Possibles, il connaît bien notre secteur et ses enjeux. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous avons déjà pu constater leur impact dans le fonctionnement de notre fédération. Cette nouvelle équipe renforce ces champs d'expertises au service de notre fédération, managée par Caroline Lacoëntre chargée de la mise en place opérationnelle du projet fédéral.

2024 aura également été marqué par le départ définitif d'Anne Claire Pignal qui a été la première salariée (via la CG Scop) à porter et développer le projet de création de la fédération. Toute l'équipe du conseil d'administration tient particulièrement à la remercier pour toutes les compétences, l'énergie qu'il a fallu apporter pour développer et pour porter la création de notre projet fédéral. Nous lui souhaitons bonne continuation dans ses nouveaux projets professionnels.

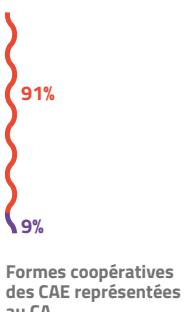
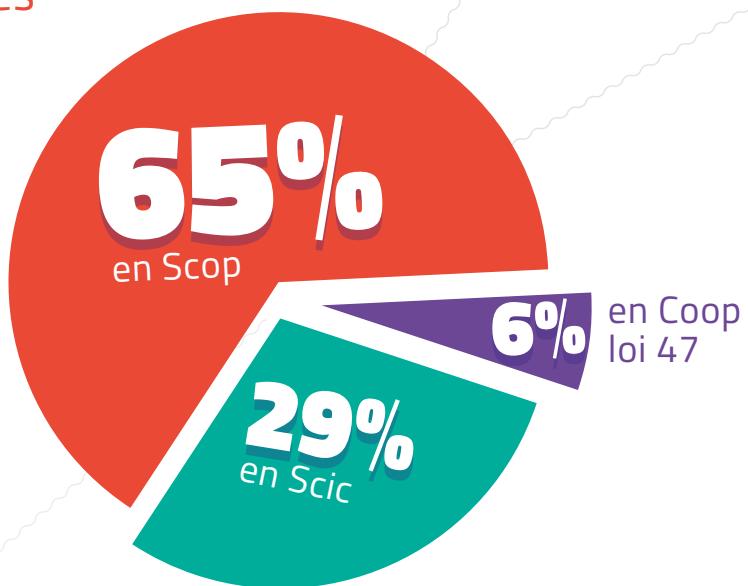


Un conseil d'administration représentatif de la diversité des CAE

Les chiffres 2024 confirment le poids et la diversité des CAE en France. Pour avoir un aperçu de la représentation de la diversité des CAE, ces chiffres sont mis en regard de la diversité représentée au sein de son conseil d'administration*.

Formes coopératives des CAE

Données consolidées des CAE 2024

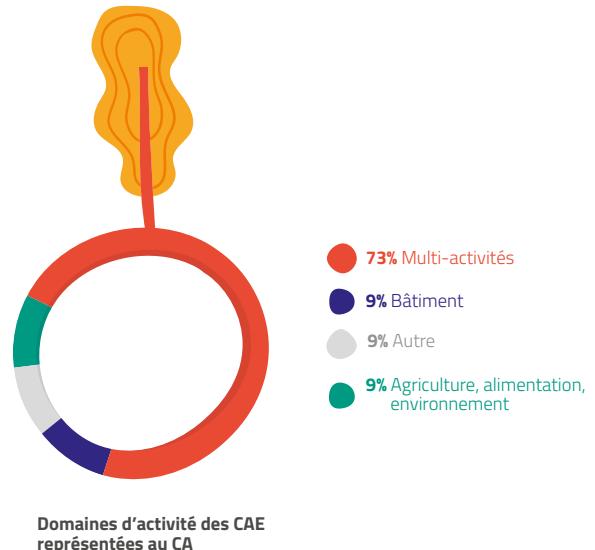
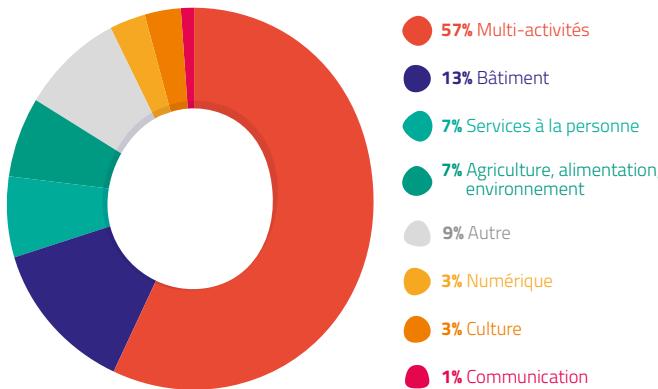


Formes coopératives des CAE représentées au CA

* Les statuts de la Fédération des CAE prévoient que l'assemblée générale entend un rapport sur « la diversité des CAE et de leurs membres au regard de leur représentation au sein du conseil d'administration de la fédération. » (article 9-2)

Domaines d'activité des CAE

Données consolidées des CAE 2024 - 149 répondantes



Répartition des domaines d'activité des CAE selon les régions

Données consolidées des CAE 2024 - 149 répondantes



Effectifs des CAE



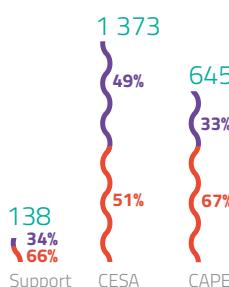
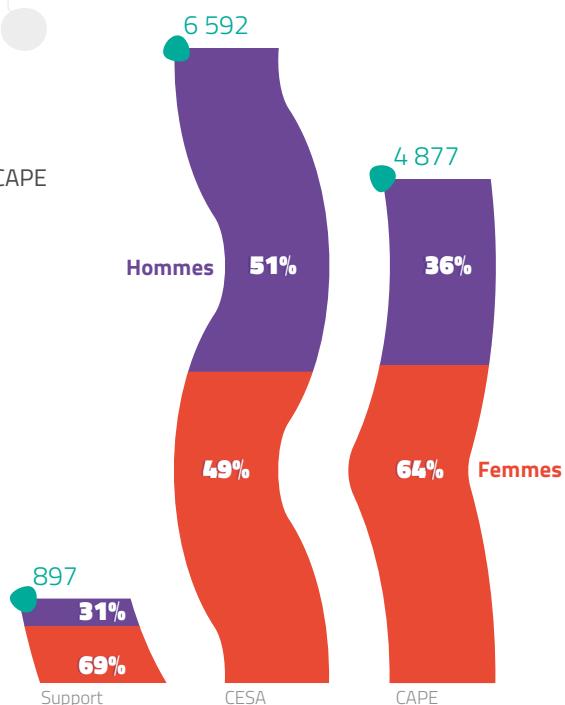
+ de **11 469**
entrepreneur·ses en CAE en 2024
+ de **6 592** entrepreneur·ses salarié·es*
et près de **4 877** porteur·ses de projet**

Effectifs et répartition femmes/hommes

Au global, au sein des CESA/CAPE

55%
de femmes
et
45%
d'hommes

Données consolidées
des CAE 2024



Les effectifs au sein
des CAE membres du conseil
d'administration de la fédération
Total CAPE + CESA : **2 156**
57% de femmes et 43% d'hommes

Taux de sociétariat chez les salarié·es des CAE



4 634
ESA sociétaires de leur CAE



— Taux de sociétariat femmes

— Taux de sociétariat hommes

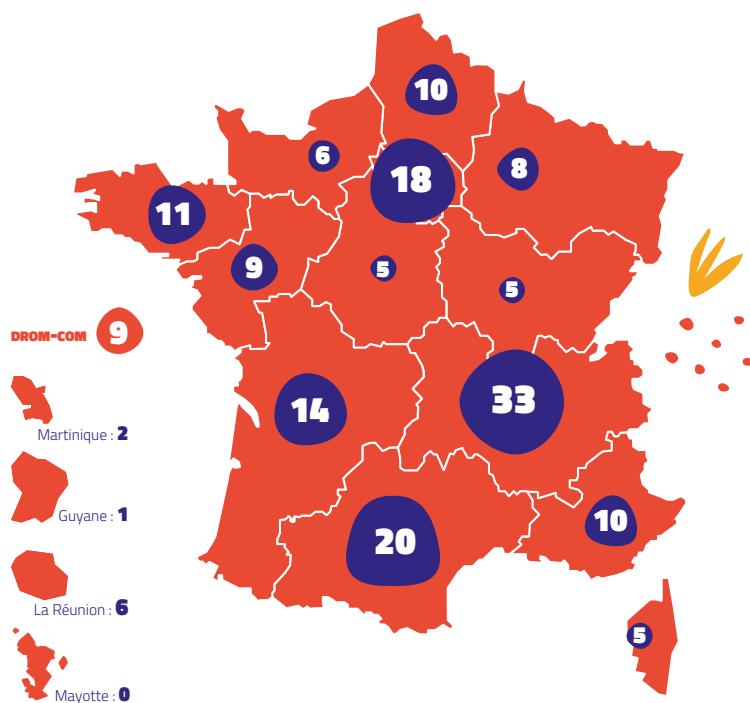
— Taux de sociétariat global

Chez les CAPE,
le sociétariat reste très
marginal, avec un taux
de 3% pour les femmes
et 6% pour les hommes

* Titulaires d'un contrat d'entrepreneur salarié associé (CESA)
** Titulaires d'un contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE)

Région d'implantation des CAE

Données consolidées des CAE 2024
(163 répondantes)



141
CAE membres
à fin 2024



Effectifs des CAE en région en 2024

(163 répondantes)

Régions	Nombre de CAE	Nombre de CESA/CAPE	Nombre équipe support
Auvergne-Rhône-Alpes	33	2 600	216
Bourgogne-Franche-Comté	5	352	37
Bretagne	11	989	54
Centre-Val de Loire	5	229	16
Corse	5	284	48
Grand Est	8	552	32
Hauts-de-France	10	544	34
DROM-COM	9	274	32
Île-de-France	18	1 092	77
Normandie	6	474	40
Nouvelle-Aquitaine	14	980	88
Occitanie	20	1 751	108
Pays de la Loire	9	843	60
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10	505	55
Total	163	11 469	897



Répartition des CAE
représentées au conseil d'administration
et de leurs effectifs

Régions	Nombre de CAE	Nombre de CESA/CAPE	Nombre équipe support
Auvergne-Rhône-Alpes	2	372	36
Grand Est	1	203	5
Hauts-de-France	1	170	8
Île-de-France	1	469	33
Nouvelle-Aquitaine	2	296	26
Occitanie	4	508	30
Total	11	2 018	138

Données économiques et financières



163 répondantes

à noter

Le remplissage de chaque champ étant très variable d'une CAE à l'autre, le nombre de répondants dont les données sont mobilisées pour chaque élément d'analyse est précisé. Les ratios exprimés le sont sur des données complètes et comparables entre elles.



Les CAE génèrent

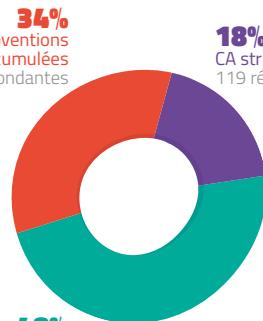
318 588 845 €
de chiffre d'affaires en 2024
(317 762 626 € en 2023)

CA cumulé = CA structure + CA entrepreneurial, hors subventions, contribution coopérative et échanges internes

34%
subventions cumulées
117 répondantes

18%
CA structure
119 répondantes

48%
contribution coopérative
137 répondantes

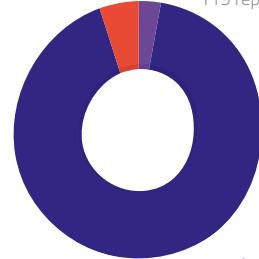


Répartition des produits de la structure

en moyenne 428 749 €
-6% par rapport à 2023

5%
subventions cumulées
117 répondantes

3%
CA structure
119 répondantes



Répartition du chiffre d'affaires des CAE

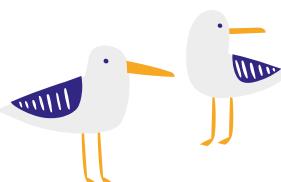
92%
CA entrepreneurial
139 répondantes

5%
échanges internes
101 répondantes



Répartition des produits des entrepreneur-ses

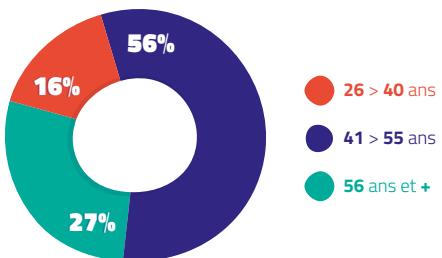
95%
CA entrepreneurial
139 répondantes



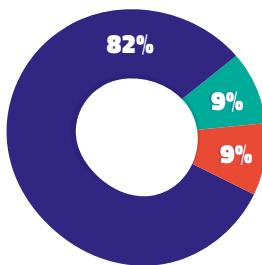
La diversité des membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration reflète également la diversité des membres des CAE.

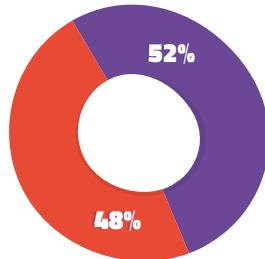
Âge des dirigeant-es des CAE



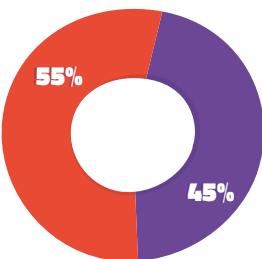
Âge des membres du conseil d'administration de la Fédération des CAE



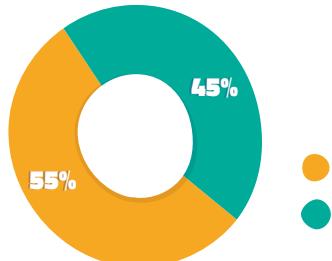
Genre des dirigeant-es des CAE



Genre des membres du Conseil d'administration de la Fédération des CAE



Contrat des membres du Conseil d'administration au sein de leur CAE



Élu-es au CA de la Fédération des CAE

Équipe d'appui

Entrepreneur-euse salarié-e associé-e



163
CAE en 2024

Implantées dans 14 régions françaises



318
millions d'euros
de chiffre d'affaires

11 500
entrepreneur·ses
6 500 salarié·es
et 5 000 porteur·ses
de projets CAPE



entreprendre pour soi dans
une entreprise partagée

